



Charte de la diversité du genre

1

MIXITÉ DANS
LE RECRUTEMENT

2

ÉQUITÉ
DE RÉMUNÉRATION

3

MIXITÉ DU
MANAGEMENT, DU
COMITÉ EXÉCUTIF
ET DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

4

MIXITÉ DE LA FONCTION
PUBLIQUE

5

INTÉGRATION DE LA
DIMENSION DU GENRE
DANS L'ÉLABORATION
DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET PRIVÉES

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ PROFESSIONNELLE

La présente Charte est un outil essentiel pour bâtir un écosystème africain dans lequel les femmes auront toute leur place, y compris dans les plus hautes instances décisionnaires publiques et privées. Au-delà de la notion d'équité ou de justice, il s'agit d'un acte de bon sens en faveur de la prospérité des économies africaines : s'entourer de talents aux expériences variées et renforcer la diversité dans les sphères politiques et privées est déterminant pour une croissance africaine inclusive..

Depuis 2016, l'**AFRICA CEO FORUM** a lancé l'initiative Women Working for Change avec une mission claire : promouvoir le leadership des femmes dans le secteur privé africain. Aujourd'hui, l'initiative ambitionne également de sensibiliser les acteurs du secteur public sur ce principe fondamental. Les fréquents échanges à ce sujet avec nos partenaires ont confirmé que seul un soutien sans failles des instances dirigeantes (PDG, cadres supérieurs, ministères) permettait d'infuser une culture de la diversité au sein d'une organisation.

Afin de tenir compte de la multiplicité des pays, des secteurs d'activité et des organisations, cette Charte formule quatre principes essentiels pour favoriser la diversité du genre, sans donner de ligne de conduite précise. Chaque organisation garde toute latitude pour se fixer ses propres objectifs et élaborer un plan d'action adapté à son contexte et aux ressources dont elle dispose. **Les signataires de cette charte se fixent comme objectif de tendre vers les principes suivants :**

- Mixité dans le recrutement
- Équité de rémunération
- Mixité du management, du comité exécutif, du conseil d'administration des entreprises privées
- Mixité de la fonction publique
- Intégration de la dimension du genre dans la création des politiques publiques et privées

Adopter la Charte de la diversité du genre revient à adhérer aux principes énoncés dans la Charte. C'est aussi l'engagement :

- D'en promouvoir les principes en interne et auprès de ses partenaires,
- De désigner une personne au sein de l'organisation comme principal point de contact,
- De répondre à une enquête annuelle qui sera menée pour mesurer les progrès effectués et mettre en valeur les bonnes pratiques constatées.

Pour plus d'information sur cette charte ou en devenir signataire, merci de contacter :
question@wearewfc.com



WOMEN WORKING FOR CHANGE